# **CPJEPS**

InfraBac

### Certificat Professionnel de la Jeunesse, de l'Education populaire et du Sport

Mention Animateur d'activités et de vie quotidienne dans toute structure de loisirs et d'animation socioculturelle



Niveau visé : Niveau 3 (InfraBac) | Durée : 10 mois | Modalité : Présentiel | Campus ASKORIA : Saint-Brieuc

Prochain démarrage : septembre 2025

Code RNCP : 39927 (Date d'échéance de l'enregistrement : 29-11-2029)

Certificateur : ministère des sports et des jeux olympiques et paralympiques

### Le métier

L'animateur d'activité et de vie quotidienne conçoit et anime, en lien avec le projet de la structure qui l'emploie et au sein d'une équipe, des temps de vie quotidienne, et des activités éducatives ou sociales dans des domaines d'activités physiques, sportives, socio-éducatives, scientifiques, culturelles, techniques ou d'expression - pour des groupes dans ces différents lieux d'accueil.

Il concourt aux démarches de développement durable, d'éducation à la citoyenneté et de prévention des maltraitances, tout en assurant la sécurité physique et morale des différents publics qu'il accueille. Il peut travailler auprès de publics variés : enfants, adolescents, adultes, personnes âgées.

# La formation

La formation menant au CPJEPS est construite autour de 3 blocs de compétences (décomposés en modules) à certifier pour obtenir le diplôme :

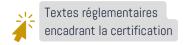
- **Bloc 1:** Préparer et conduire en sécurité des activités éducatives en direction de groupes au sein d'une structure proposant des activités de loisirs et d'animation socioculturelle.
- **Bloc 2 :** Organiser et animer en sécurité la vie quotidienne de groupe au sein de lieux d'accueil proposant des activités de loisirs et d'animation socioculturelle.
- **Bloc 3 :** Participer au fonctionnement d'une structure organisant des loisirs et des activités d'animation socioculturelle.

La formation se déroule sur **10 mois avec une alternance** entre la formation théorique et la formation pratique :

- **406 H de formation théorique** à l'école ASKORIA dispensant la formation
  - Cours et ateliers collectifs
  - Sessions techniques
  - Temps d'appropriation individuels des contenus
  - Travaux personnels et collectifs
  - Participation à des événements
  - o Projets d'expérimentation sociale et solidaire
- dont 3 H de certification
- **868 H de formation pratique** réparties sur des périodes d'immersion en situation professionnelle, encadrées par un référent de terrain au sein de la structure.

En proximité des référents professionnels de terrain, les équipes pédagogiques d'ASKORIA effectuent un suivi individualisé de la montée en compétence de l'apprenant.







### Avec le CPJEPS, je peux :



- Exercer le métier d'animateur dans un cadre professionnel reconnu.
- Utiliser des outils et des techniques d'intervention opérationnels.
- Créer des mises en situation
  d'animation à l'école et dans la structure
  professionnelle.
- Créer des espaces de dialogue et de participation avec différents publics.

### 86% de réussite

au CPJEPS en 2023 à ASKORIA,

soit 6 personnes diplômées.

## +80% des diplômé·es

sont en emploi dans les 3 ans suivant la formation

Enquête d'insertion ASKORIA / INJEP Données 2023

# Formation agréée et financée par la Région Bretagne



## Je m'inscris!

#### Mon Espace Candidate

- Je crée mon compte en ligne sur le portail d'inscription d'ASKORIA.
- **Je dépose une demande** de renseignement en ligne.
- ASKORIA me recontacte et m'accompagne: conseil en orientation professionnelle, devis, financements, prérequis.
- Je réalise en ligne un test d'autopositionnement pour situer mon niveau avant l'entrée en formation.
- Je rencontre un.e professionnel.le d'ASKORIA lors d'un entretien visant à construire mon parcours de formation personnalisé.

Je candidate sur le portail d'inscription ASKORIA webaurion.askoria.eu

# Accéder à la formation

#### Profils et prérequis

Pas de prérequis spécifiques.

#### Voies d'accès

Vous pouvez préparer le CPJEPS, selon votre projet :

- En formation initiale
- En contrat d'alternance (apprentissage / professionnalisation).
- En formation continue

#### **Financements**

En fonction de votre statut (salarié, demandeur d'emploi, étudiant...), vous pouvez mobiliser différents dispositifs de financement de la formation :

- Qualif Emploi (Région Bretagne)
- CPF (Compte Personnel de Formation)
- Transition Pro
- Financement personnel
- Financement Employeur ou OPCO

### askoria.eu